



ACCUEIL DE LOISIRS DE BIEVRES

Projet pédagogique 2022-2023



Introduction

« L'éducation populaire, selon Condorcet (1789), est l'art de s'instruire par soi-même et avec d'autres. Elle est à la fois une méthode éducative active et un état d'esprit de responsabilité et de générosité qui donne du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité, sans discrimination raciale et sans distinction de sexe, d'âge et de condition sociale » Charte de l'éducation populaire

Tous les hommes étant différents, chacun peut enrichir les autres et s'enrichir des autres.

La laïcité garantit la liberté de conscience. De celle-ci découle la liberté de manifester ses croyances ou convictions dans les limites du respect de l'ordre public. La laïcité implique la neutralité de l'Etat et impose l'égalité de tous devant la loi sans distinction de religion ou conviction.

La laïcité garantit aux croyants et aux non-croyants le même droit à la liberté d'expression de leurs croyances ou convictions. Elle assure aussi bien le droit d'avoir ou de ne pas avoir de religion, d'en changer ou de ne plus en avoir. Elle garantit le libre exercice des cultes et la liberté de religion, mais aussi la liberté vis-à-vis de la religion : personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

Le projet pédagogique est conçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les enfants sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action.

Ce projet doit permettre de répondre précisément à toutes les questions concernant l'organisation et le déroulement des journées à l'accueil de loisirs. Il indique les choix pédagogiques, les moyens humains, matériels et organisationnels de mise en œuvre dont dispose l'équipe.

L'accueil de loisirs est synonyme de temps de plaisir mais aussi d'éducation à la vie collective, à la pratique d'activités diversifiées afin de vivre ensemble des moments uniques de découverte et de prise d'autonomie.

Descriptif du centre

- Nature :** Accueil de Loisirs
- Organisateur :** Amicale Laïque de Bièvres (Association Loi 1901)
10, allée des Castors
91570 BIEVRES
Tel : 01 69 41 04 10
Mail : amlaique.bievres@orange.fr
Site web : www.albievres.fr
- Responsables :** Monsieur Le Président, David ORDONO
Directrice de l'accueil, Nathalie SAINT-DIZIER
Directrice adjointe, Marion RAFFANEL
- Public accueilli :** Les enfants de la petite section de maternelle au CM2.
- Capacité d'accueil :** 180 places : 90 en maternelle et 90 en élémentaire.
- Implantation :** Accueil de Loisirs de Bièvres
10, allée des Castors
91570 BIEVRES

Les lieux

Les locaux de l'Accueil de Loisirs sont prêtés par la Municipalité de Bièvres qui en assure le nettoyage et les travaux.

L'association dispose d'un bâtiment d'environ 1000 m², sur trois niveaux :

- 3 salles d'activités au rez-de-chaussée
- 1 salle « atelier » destinée à la peinture et aux activités manuelles
- 1 dortoir
- 1 cuisine et 1 salle annexe
- 1 hall d'entrée
- 2 salles d'activités au 1^{er} étage
- 1 îlot central destiné aux activités manuelles et aux jeux de société
- 1 costumerie (stockage de costumes, décorations, accessoires...)
- 2 salles d'activités au 2^e étage
- 1 petit jardin réservé aux plus jeunes

La mairie prête également :

- 1 salle d'activité mise à disposition dans les locaux de l'école élémentaire des Castors Bas
- La cour d'école des Castors Bas
- Préau Eaux-vives
- La cour d'école des Eaux-Vives
- Bibliothèque Eaux-vives
- 1 plateau d'évolution destiné aux activités sportives d'extérieur

Budgets

Pédagogique : De l'ordre de 500 € par trimestre

Vacances : En moyenne, 1000 € par petites vacances et 5000 € pour l'été

Goûter pour les enfants en périscolaire : 700 € par mois

Périodes de fonctionnement

L'accueil fonctionne pour le temps périscolaire :

- Les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h
- Les mercredis en période scolaire : de 7h30 à 19h

L'accueil extrascolaire fonctionne :

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi de 7h30 à 19h (8h-18h30 lorsque nous avons peu d'inscrits)

Composition de l'équipe

L'équipe de l'accueil de loisirs sera composée en fonction des effectifs de :

- 1 directrice diplômée BAFD - BPJEPS
- 1 directrice adjointe stagiaire BAFD
- 3 animatrices « Cheffes d'équipe » diplômées BAFA
- 1 économiste diplômée BAFA (Courses, gestion des stocks de la réserve alimentaire, gestion du budget goûter, animation...)
- 1 animateur pour 8 enfants en maternelle
- 1 animateur pour 12 enfants en élémentaire.

La grande majorité des animateurs est diplômée du BAFA ainsi que du SST (Sauveteur Secouriste du Travail).

Une formation SST sera organisée dans les locaux au cours du premier trimestre et destinée aux nouveaux animateurs et aux animateurs en cours de mise en conformité de ce même diplôme.

Le partenariat

La mairie de Bièvres est un partenaire clef de l'accueil de Loisirs. Elle subventionne en grande partie le centre.

Le travail de partenariat de l'ACM peut être divisé en quatre parties :

Les Partenaires institutionnels :



Les Partenaires « Associatifs » biévrais :

- Le musée de la Photographie
- Le musée des Amis de l'Outil
- Le Relais Nature (ferme pédagogique)
- Le club de tennis
- L'École des Loisirs et Sports Biévrais

Les partenaires privés :

- Ecoles des Loisirs (abonnement collectif mensuel)
- Montéclin (acrobranche)
- Poney club
- Les commerces de Bièvres
- La Ferme de Truibil à Vauhalla
- La Ferme de Viltain à Jouy en Josas

Les partenaires communaux :

- Les restaurants scolaires
- La médiathèque : elle nous invite à des lectures de contes plusieurs fois par mois.
- Le centre culturel Ratel : Invitation à des ciné-goûters, prêt de la salle de spectacle.
- La maison de la petite enfance
- La maison des anciens
- Le gymnase : prêt de salles du gymnase pendant les vacances selon les disponibilités.

Rappel du Projet Educatif de l'Amicale Laïque

L'Accueil de Loisirs, géré par l'Amicale Laïque (association à but non lucratif loi 1901) est ouvert aux enfants de la Commune de 3 à 11 ans, sans distinction d'ethnie, ni de religion, ni de communauté et propose des activités dans le respect de l'idéal laïc et dans le respect de la réglementation de la SDJES.

- * L'Amicale Laïque veille à ce que chaque enfant soit considéré comme un individu à part entière. Elle assure sa sécurité physique, morale et affective. La parole de l'enfant est au cœur de toute l'attention de l'équipe d'animation.
- * L'Accueil de Loisirs constitue un cadre privilégié et sécurisé, permettant aux enfants de vivre ensemble, en dehors de leur cadre familial et scolaire.
- * Les activités sont orientées autour de la socialisation de l'enfant, l'apprentissage de la vie en commun, le respect de l'autre avec ses différences, le respect des adultes, l'apprentissage et le respect de son environnement.

L'enfant ne doit pas être passif : il faut développer en lui des attitudes positives lui permettant d'être l'acteur de ses activités.

*L'Amicale Laïque permet au plus grand nombre de participer aux activités, en pratiquant des tarifs modulés en fonction de coefficients familiaux conformément à la politique sociale de la municipalité.

Un bilan d'évaluation de ces actions sera dressé lors de l'Assemblée Générale annuelle.

L'accueil de Loisirs a la capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap. Comme le prévoit la loi de 2005, l'accès au centre est adapté aux personnes à mobilité réduite (toilettes, portes, ainsi qu'un élévateur qui permet d'accéder à tous les étages du bâtiment).

Les Caractéristiques du public accueilli

Bièvres est une ville d'environ 4600 habitants, située dans un cadre de verdure, à une vingtaine de kilomètres de Paris. La vie associative (Bièvres en compte une centaine) y est très importante, les enfants ont accès à de nombreuses activités, sportives et culturelles.

2/3 des familles fréquentant l'ACM ont un quotient supérieur ou égal à 6 (F) sur 8 (H) (le maximum est le quotient 8), cela traduit un niveau socioprofessionnel élevé. Les parents ont des amplitudes de travail importantes et donc un besoin d'accueil conséquent pour leurs enfants.

La mixité sociale est plus importante depuis quelques années, due à la construction de logements sociaux dans la ville.

Les enfants qui fréquentent l'Accueil de Loisirs de Bièvres sont majoritairement habitants de la commune (dérogation possible).

Certains animateurs et certains parents ont été « enfant du centre ». Cela donne une dimension familiale et affective, caractéristique à cet accueil.



L'accueil des enfants en situation de handicap ou d'une maladie chronique

L'une des valeurs des administrateurs de l'Amicale Laïque est de défendre l'accessibilité des actions pour tous les enfants de Bièvres.

P.A.I. (Projet d'Accueil Individualisé)

Un protocole peut être mis en place, élaboré conjointement par la famille, les personnes référentes en matière de santé et l'éducation nationale. Il est obligatoire d'en fournir une copie à la direction.

Celui-ci permet de traiter une allergie alimentaire ou médicamenteuse et définit les conditions d'accueil, les rôles et les modalités d'intervention. Il permet également de réagir en cas de déclenchement de certaines maladies de l'enfant (ex : épilepsie, diabète, asthme...) et de les accueillir dans les meilleures conditions possibles.

L'accueil des enfants en situation de handicap (moteur, mental, physique, sensoriel...)

Avant l'accueil de l'enfant, la direction rencontre les parents et l'enfant pour voir ce qui peut être mis en place pour permettre un meilleur accompagnement de celui-ci, comme :

- L'aménagement du planning des jours de présence au centre.
- L'adaptation des activités pour respecter son rythme, ses besoins...
- La possibilité que l'enfant soit accompagné de son éducateur spécialisé.

L'inclusion est « un processus par lequel des efforts sont faits afin de s'assurer que tous, peu importe leurs expériences, peuvent réaliser leur potentiel dans la vie. Une société inclusive est caractérisée par des efforts pour réduire les inégalités, par un équilibre entre les droits et les devoirs individuels » (Center for Economic and Social Inclusion, 2002).

L'accès à une vie sociale et citoyenne complète pour les personnes en situation de handicap est l'une des ambitions affichées par la loi de n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Les objectifs pédagogiques

Le projet pédagogique a pour but d'être le fil conducteur de l'équipe d'animation, il est la base sur laquelle se construit l'Accueil Collectif de Mineurs. Il est la déclinaison du projet éducatif de la structure et prévoit les moyens de réaliser et de concrétiser les finalités.

Ce projet est construit autour de trois grands axes :

- Favoriser la citoyenneté
- Respecter l'enfant en tant qu'individu
- Favoriser le bien-être et agir avec bienveillance
- Animer la journée de l'enfant

L'équipe d'animation axera ses activités sur les différents objectifs.

Les objectifs pédagogiques de l'Accueil se concentrent sur le bien-être des enfants, leur participation active et l'adaptation à la vie en collectivité.


L'acte pédagogique consiste à transmettre quelque chose (valeurs, connaissances, savoir-être, savoir-faire) à quelqu'un dans le but de le faire évoluer et progresser pour qu'il puisse acquérir et développer des (ses) ressources.


Si les objectifs pédagogiques permettent d'aller dans la même direction, les méthodes utilisées peuvent être différentes (activités variées, matériaux différents, sensibilisation diverse...).



Promouvoir le plaisir de rêver et
le droit de « ne rien faire »

Objectif général	Objectifs pédagogiques	Objectifs d'animation	Moyens
<p style="text-align: center;">FAVORISER LA CITOYENNETE</p> <p style="text-align: center;">Intégration Inclusion</p> <p style="text-align: center;">Exclusion Ségrégation</p>	<p>Lutte contre la discrimination, s'accepter les uns et respecter l'autre</p>	<p>Permettre à chaque enfant de trouver sa place dans le groupe</p> <p>Apprendre le partage, le respect et l'écoute de l'autre</p> <p>Egalité des sexes</p> <p>Eviter les stéréotypes sexuels</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas toujours intervenir lors des conflits entre enfants • Faire des jeux socialisants • Faire des jeux et des activités coopératifs • Ne pas genrer les activités, ni les jouets • Préparation d'un module sur les stéréotypes sexuel
	<p>L'accueil de tous, accueillir les personnes en situation de handicap</p>	<p>Inclusion : adapter l'activité pour que chacun puisse participer</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager l'espace • Utiliser un matériel adapté • Prendre en compte les besoins de chacun
	<p>La prise en compte de son environnement, ensemble et demain</p>	<p>Une démarche partenariale</p> <p>Le respect de l'éthique environnementale, préserver la planète</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le relais nature • Tri des déchets • Intervention de Versailles Grand Parc • Activité récup'
	<p>Favoriser l'apprentissage de l'autonomie</p>	<p>Encourager les enfants à faire par eux-mêmes</p> <p>Valoriser les petites et grandes réussites (individuelles et collectives)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser un vocabulaire positif (« Marche » plutôt que « Ne cours pas ») • Faire un tableau des humeurs du groupe • Souligner les actions positives des enfants

Objectif général	Objectifs pédagogiques	Objectifs d'animation	Moyens
<p style="text-align: center;">RESPECTER L'ENFANT EN TANT QU'INDIVIDU</p> 	<p>Veiller à la sécurité des enfants (physique, morale et affective)</p>	<p>Sécuriser les lieux de jeux</p> <p>Etablir des relations de confiance</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Adapter les salles et le matériel aux âges des enfants • Ecrire les règles de vie avec les enfants, les rappeler régulièrement •
	<p>Respecter les rythmes de vie et les besoins de chacun</p>	<p>Veiller aux besoins physiologiques</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la bonne alimentation des enfants • Organiser un temps de repos : entretenir une ambiance calme et détendue, adapté à l'âge des enfants
	<p>Respecter l'individu, s'enrichir d'expériences nouvelles et favoriser le plaisir</p>	<p>Proposer aux enfants d'être acteur de leur journée</p> <p>Favoriser l'esprit critique, les débats, les échanges, l'ouverture d'esprit, la curiosité...</p> <p>Toute connaissance est apportée à travers le jeu</p>	<ul style="list-style-type: none"> • L'après-midi des enfants • Organiser des forums qui permettent leur expression, l'enfant peut intervenir dans le programme • Mettre en place des cafés-débats
	<p>Favoriser le bien-être et agir avec bienveillance*</p> <p>* La bienveillance est une qualité humaine innée, on ne l'apprend pas, on la révèle tout au long de sa vie.</p>	<p>S'adresser aux enfants de façon adaptée à leur âge et la situation</p> <p>Observer, apprécier les situations et prendre du recul</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer avec les enfants et entre adultes • Ecouter, guider et comprendre les enfants • Parler avec les enfants en s'intéressant à leur vie, à leur famille, à leurs goûts.

Objectif général	Objectifs pédagogiques	Objectifs d'animation	Moyens
<p data-bbox="107 555 611 587">Animer la journée de l'enfant</p> 	<p data-bbox="633 424 1137 456">Proposer des activités innovantes</p>	<p data-bbox="1200 424 1637 488">Être curieux et rechercher de l'inspiration</p>	<ul data-bbox="1720 392 2123 512" style="list-style-type: none"> • S'informer, s'intéresser • Utiliser les sources professionnelles
	<p data-bbox="633 679 1122 743">Créer une valeur ajoutée dans la journée de l'enfant</p>	<p data-bbox="1200 647 1648 743">Placer la journée de centre sous le signe de la découverte et de l'expérimentation</p> <p data-bbox="1200 783 1637 911">Organiser des temps forts d'animation (spectacles, expositions, journée à thème, ...)</p>	<ul data-bbox="1720 584 2130 927" style="list-style-type: none"> • Adapter les temps d'animation aux contraintes du moment (encadrement, météo, envie des enfants) • Susciter l'intérêt des enfants en faisant de la sensibilisation (affiche, teasing, ...)
	<p data-bbox="633 1062 1133 1126">Ouvrir l'Accueil de Loisirs à la vie locale de la commune</p>	<p data-bbox="1200 991 1592 1086">Organiser des activités en partenariat avec les associations locales</p> <p data-bbox="1200 1166 1570 1230">Découvrir les ressources naturelles environnantes</p>	<ul data-bbox="1720 967 2107 1318" style="list-style-type: none"> • Rencontrer les autres associations • Construire des projets autour d'activités communes • Organiser des jeux de découverte sur la commune et les environs

Exemplarité : adopter le comportement que vous attendez des enfants et qui doit les inspirer en retour

Une écoute bienveillante permet à l'enfant de se sentir en confiance et de libérer sa parole.

L'encadrement

L'équipe d'animation travaille en commun pour le bien-être de tous. Ses membres connaissent et appliquent le projet pédagogique. Des réunions permettent l'adaptation des activités aux besoins ou envies des enfants, l'échange de points de vue dans un climat de confiance, de respect mutuel et d'entraide.

La direction et l'équipe sont garants du respect des règles établies au sein du centre, à l'extérieur l'équipe veillera à respecter les consignes supplémentaires (code de la route, code civil...).

Chaque membre de l'équipe de direction et de l'équipe d'animation s'engagera au respect des règles en signant le règlement intérieur des salariés.

La direction informe régulièrement des évolutions de la règlementation, notamment via le Journal de l'Animation.

Permettre des moments d'échanges sans moqueries et sans jugements

Encourager et valoriser les enfants

Participer activement à la vie du centre

L'anim fait partie intégrante de son groupe

Encourager les enfants à faire par eux-mêmes en valorisant leur réussite

**Avoir une attitude
bienveillante :**
Indulgence,
empathie

La direction a plusieurs rôles :

- De gestionnaire et d'administratif.
- Relationnel auprès : Des membres de l'association, de l'équipe, des animateurs stagiaires, des familles, des partenaires.
- De garant de l'application des textes réglementaires en matière de sécurité des biens et des personnes.
- Pédagogique : Manager et former son équipe d'animation avec bienveillance.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

Un rôle éducatif :
aider chaque
enfant à grandir

Les animateurs ont plusieurs rôles :

- Impliquer les enfants au maximum de leurs possibilités.
- Éducatif, en aidant chaque enfant à « grandir », à prendre confiance en lui, à prendre sa place dans le groupe, à prendre des responsabilités.
- Faciliter l'activité par leur disponibilité, leur écoute.
- Faciliter l'inclusion des enfants dans le groupe.
- S'informer au mieux pour diffuser les informations aux autres membres de l'équipe, aux parents.
- Privilégier les relations entre les enfants, les enfants et les adultes, entre les animateurs et les parents.
- Participer aux activités en tant que conseiller, facilitateur et régulateur du groupe.
- Partager son expérience avec les autres membres de son équipe dans un souci de progression professionnelle.
- Respecter le travail des autres membres de l'équipe.

Installer et organiser
les salles de manière
à faciliter leur
indépendance

Les cheffes d'équipe, outre celui d'animatrices, leurs rôles sont de :

- Participer à la création du projet pédagogique,
- Récupérer et valider les plannings d'activités,
- Mettre en place et présenter les projets d'animation avec les animateurs,
- Recenser les besoins par groupe,
- Accueillir et guider les nouveaux animateurs.

Le Fonctionnement

En cette rentrée 2022-2023, l'Accueil de Loisirs va vivre un grand changement dans le fonctionnement.

Tout d'abord, les parents vont de nouveau pouvoir entrer dans les locaux pour accompagner et venir chercher leurs enfants. Cela va permettre aux animateurs d'avoir une relation directe avec les familles, aux parents de rencontrer l'équipe et de voir les activités de près.

Le fonctionnement des mercredis sera en partie décloisonné pour les Moyenne et Grande section et pour les CE1-CE2-CM1-CM2 :

Il n'y aura plus que 2 **groupes maternels** et 2 **groupes primaires** :

Les Poussins : petite section de maternelle

Les « il faut qu'on trouve un nom » : moyenne et grande section de maternelle

Les Tourbillons : Les CP

Les « il faut aussi qu'on trouve un nom aussi » : CE1- CE2 – CM1 – CM2

Les enfants des groupes décloisonnés et les enfants du groupe des Tourbillons, choisiront leur activité le matin en arrivant en s'inscrivant sur un tableau prévu à cet effet. Un animateur d'ouverture se chargera de les guider.

Le fonctionnement des soirs en périscolaire restera classique et par classe. Les enfants en rentrant de l'école, iront goûter avec les animateurs qui sont venus les chercher. Les activités se dérouleront dans les salles de référence.

Nous demandons à chaque groupe de prévoir un projet d'animation avec une finalité au trimestre (expo, spectacle ...). Les activités en dehors du projet trimestriel se dérouleront sous la forme de « Pôle » animé.

Toutes les préparations d'activités se feront hors de la présence des enfants.

Les horaires des animateurs pour les soirs en périscolaire seront les suivants :

Lundi, jeudi : 16h15 – 18h30/19h

Mardi : 16h – 18h30/19h

Vendredi 16h30 – 18h30/19h

Les Activités

Les programmes sont établis mensuellement pour les mercredis et les soirs. Les programmes des vacances sont préparés deux semaines avant chaque période concernée.

Le programme peut subir des modifications en fonction de la météo, des propositions des enfants et des aléas liés à l'équipe d'animation.

L'équipe s'appuie sur ses compétences pour établir les plannings d'activités, sur les envies des enfants, et les propositions d'autres partenaires, en prenant en compte l'âge des enfants.

- **Activités sportives** : découverte ou approche de sports divers et variés collectifs ou individuels, des initiations à des pratiques sportives peu courantes, parcours de motricité, grands jeux sportifs ...
- **Activités d'expression corporelle ou orale** : jeux de groupe, rondes, mimes, danse, théâtre, chants, musique, jeux musicaux... Création de spectacles proposés soit aux parents, soit à d'autres structures collectives de la commune (Maison Récamier, Maison de la Petite Enfance).
- **Activités créatives, artistiques ou manuelles** : découpages et collages, pâte à modeler, argile, pâte à sel, peinture, fabrication d'objets avec divers matériaux, récup'art, ...
- **Activités de découverte de l'environnement** : la forêt, la plaine, les animaux du relais nature.
- **Activités ludiques, de détente et activités libres** : jeux de société, lecture, contes et comptines, jeux libres, ...
- **Activités scientifiques** : expérimenter pour comprendre le monde qui nous entoure.

Le mercredi matin, les enfants à partir du CP, ont la possibilité de participer à un atelier manuel indépendant animé par Claudine CORDONNIER.

Les thèmes

En concertation avec les cheffes d'équipe, il a été décidé que les vacances fonctionneraient par thème.

Les thèmes seront choisis en réunion.

Les équipes auront le choix de travailler ou non par thème pour les mercredis et les activités périscolaires

La sanction est la conséquence d'un acte

L'accueil de loisirs n'est pas le monde, il le représente, c'est un espace transitionnel qui organise le passage entre la maison et l'école, un lieu pour essayer, les enfants y ont droit à l'erreur.

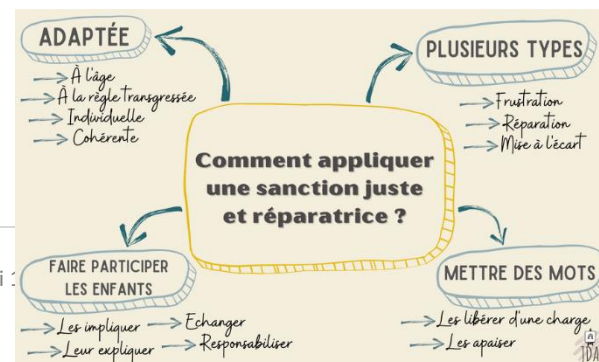
Toute sanction est à penser en tant qu'occasion d'éducation, elle est là pour ouvrir au nouveau commencement.

L'enfant doit savoir quelle sanction sera appliquée si la règle n'est pas respectée. **La sanction présuppose l'existence d'un cadre objectif de règles connu et compris des enfants.** La sanction doit venir rapidement après l'acte, sinon, elle perd de son sens auprès de l'enfant. Elle doit être limitée dans le temps (après la sanction, le dialogue se rétablit). Elle doit être adaptée aux capacités de l'enfant, à son développement, à son âge.

La sanction répond à l'indignité de l'acte et non à l'indignité d'une personne. Cet enfant s'est montré violent à un moment donné, dans telles circonstances, et non cet enfant est violent...

Elle doit être juste, tenir compte des circonstances atténuantes ou aggravantes. En aucun cas la sanction ne doit porter atteinte à l'intégrité corporelle et psychologique de l'enfant. Elle ne doit jamais l'humilier ni être une vengeance. La colère de l'adulte, les expressions blessantes telles que "je ne t'aime plus", "décidément tu ne comprends jamais rien", "c'est toujours toi"... , peuvent, gravement blesser un enfant intérieurement.

Les adultes aident l'enfant dans la réflexion de ce qu'il s'est passé et pose des mots pour comprendre le sens de la sanction.



Point sur la sécurité

« Assurer la sécurité, c'est respecter la législation, mais c'est aussi faire preuve de bon sens. »

Chaque animateur doit connaître et vérifier le nombre d'enfants de son groupe.

Il doit faire attention à tout matériel dangereux (cutter, paire de ciseaux, pistolet à colle...) et le ranger hors de portée des enfants après chaque utilisation.

Lorsqu'un groupe sort, il faut en prévenir la direction. Si ce n'est qu'une partie d'un groupe, il faut établir une liste avec le nom des enfants, le lieu de destination, le nom des animateurs, la date.

Chaque soin appliqué aux enfants doit être inscrit dans le cahier d'infirmierie.

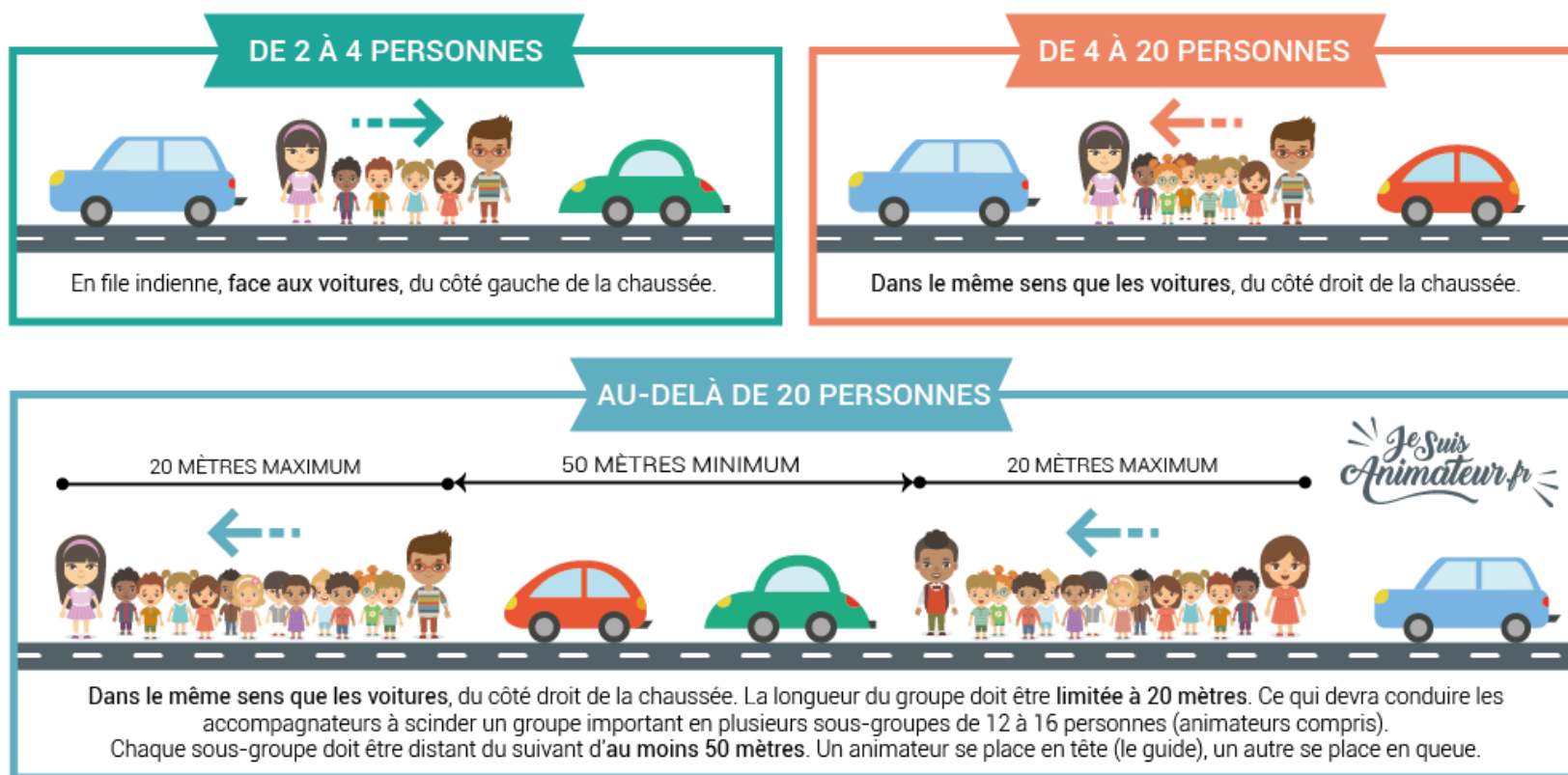


Les déplacements (source : jesuisunanimateur.fr)

Lors d'un **déplacement à pied** avec des mineurs, **il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé** dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM). En aucun cas, **il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif.**

Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un **repérage d'itinéraire** qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. Il est fortement recommandé de **s'équiper d'accessoires de sécurité** (brassards, gilets, etc.).

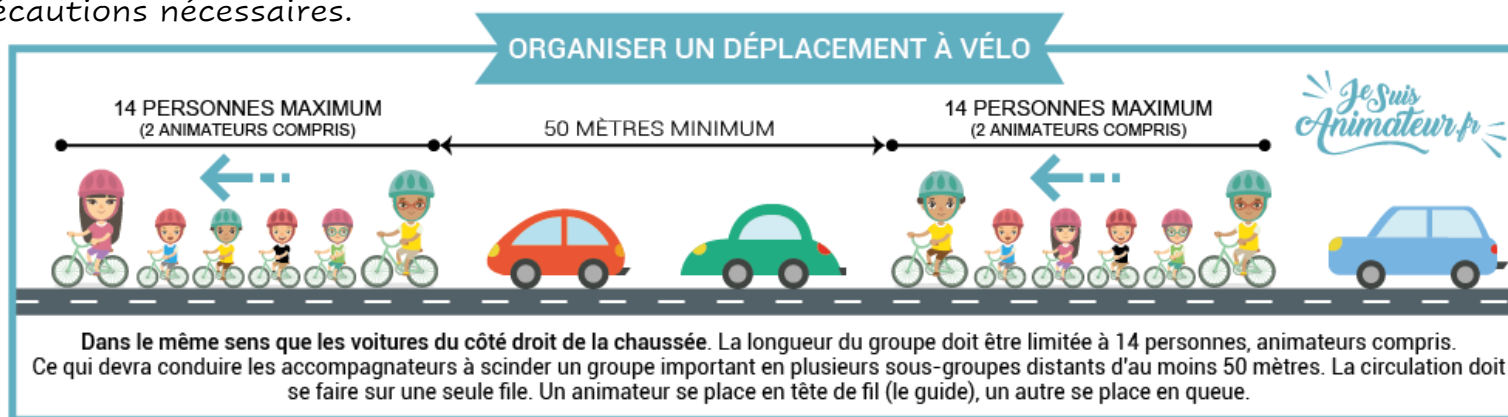
Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux piétons (trottoirs, accotements), les piétons sont tenus de les utiliser. Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les piétons peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



Lors d'un **déplacement à vélo** avec des mineurs, **il est impératif de respecter le taux d'encadrement exigé dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs (ACM)**. En aucun cas, **il ne devra être inférieur à 2 animateurs - 1 devant et 1 derrière - et cela, même à faible effectif**.

Toute sortie doit au préalable faire l'objet d'un **repérage d'itinéraire** qui sera ensuite transmis au directeur de la structure. L'itinéraire prévu doit tenir compte de l'âge, de la résistance et de l'endurance des participants.

Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements réservés aux vélos (pistes cyclables, bandes cyclables, voies de bus ouvertes aux vélos), les cyclistes sont tenus de les utiliser (dans le sens de la circulation). Lorsqu'il ne leur est pas possible d'utiliser les emplacements qui leur sont réservés ou en l'absence de ceux-ci, les cyclistes peuvent emprunter les autres parties de la route en prenant les précautions nécessaires.



Prévoyez un encadrement d'au minimum deux animateurs : un devant, en « chef de file », qui règle l'allure, indique les changements de direction, les ralentissements, les arrêts, les obstacles, ordonne la remise en file indienne lorsque le groupe va être croisé ou lorsque la visibilité l'impose un autre à l'arrière, en « serre-file », qui ordonne la remise en file indienne lorsque le groupe va être dépassé.

L'état du matériel doit être vérifié avant chaque sortie (notamment l'avertisseur sonore, l'état des roues et des freins). Les vélos devront être équipés d'un avertisseur sonore, d'une plaque métallique de propriété et de dispositifs réfléchissants (une lumière jaune ou blanche à l'avant, un feu rouge à l'arrière). Le port d'un **gilet rétro-réfléchissant de haute visibilité** est obligatoire pour tout cycliste circulant hors agglomération par mauvaise visibilité, à fortiori de nuit. **Le port d'un casque adapté est quant à lui obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.**

Lors du déplacement : Il est fortement recommandé de s'équiper d'une **trousse de réparation** (pompe, rustines) et d'**accessoires de sécurité** (brassards, gilets, etc.). **Le code de la route doit être scrupuleusement respecté.**

Les outils d'évaluation

L'évaluation est le moyen qui permet à chacun des acteurs de la vie de l'Accueil de loisirs de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de se réadapter.

Evaluation intra groupe		Evaluation intra centre		Evaluation centre-familles	
QUOI	COMMENT	QUOI	COMMENT	QUOI	COMMENT
Bilan anims/enfants	Réunions régulières avec les enfants	Bilan anims/anims	Echanges d'informations et d'appréciations entre collègues	Bilan de satisfaction	Questionnaires pour les parents
Auto-évaluation	Réflexion personnelle : comment s'est passée mon activité ? Est-elle réussie ? Oui, non, pourquoi ?	Bilan anims/cheffes d'équipe	Rencontres régulières entre les anims et les cheffes d'équipe		
		Bilan anims/direction	Une réunion par trimestre Un entretien individuel		
		Bilan équipe/ Amicale	Rencontre régulière avec les membres du bureau de l'Amicale		
		Direction/direction	Réunions mensuelles		

La démarche d'évaluation est une étape incontournable de la planification de projet. Elle est pensée et réfléchi tout au long du projet, dès la définition des objectifs.

L'évaluation permet de produire de la connaissance sur l'action et son processus, d'améliorer la qualité des actions et de valoriser le travail des acteurs.

Un mot sur la COVID 19

Au moment de l'écriture du projet, les mesures anti-covid ont évolué.

Les modalités sont classées en différents niveaux :

- **Socle** : accueil en présentiel, lavage des mains régulier et aération des locaux
- **niveau 1 / niveau vert** : accueil en présentiel, lavage des mains régulier et aération des locaux + **port du masque**
- **niveau 2 / niveau orange** ; accueil en présentiel, lavage des mains régulier et aération des locaux, port du masque + **limitation du brassage des groupes.**
- **niveau 3 / niveau rouge** . : accueil en présentiel, lavage des mains régulier et aération des locaux, port du masque + **activités physiques de faible intensité en intérieur.**

Le protocole est affiché à l'entrée de l'Accueil, dans la salle de pause et dans le bureau de la direction.

Chaque salle d'activité dispose d'un spray désinfectant afin de nettoyer les tables régulièrement.

Au moment de l'écriture du projet, la SDJES communique sur le placement en niveau « Socle » des ALSH pour la rentrée 2022-2023.



Un mot sur le Plan Vigipirate

Un mot explicatif :

Relevant du Premier ministre, le plan Vigipirate est un outil central du dispositif français contre le terrorisme. Il associe toutes les parties prenantes – l'État, les collectivités territoriales, les entreprises et les citoyens – à une attitude de vigilance, de prévention et de protection. Il est la raison pour laquelle les parents ne sont plus autorisés à pénétrer dans les locaux du centre de loisirs.

En plus des exercices incendies nous organisons régulièrement des exercices PPMS - Plan Particulier de Mise en Sureté. Dans ce plan sont incluses les alertes : intrusion, chimique et tempête. Cf annexes



Conclusion

Le projet pédagogique est un exercice obligatoire qui a pour intérêt de se poser tous ensemble sur les buts à atteindre. Il est impératif que l'équipe soit unie autour d'un même objectif et que même s'il existe beaucoup de façons de travailler, l'intérêt primordial reste l'enfant et son bien-être.

Le projet pédagogique évolue tous les ans mais l'ossature est un travail d'équipe.

A ce titre, je remercie des précédentes équipes qui ont permis l'élaboration du projet.

Je compte sur l'équipe 2022-2023 pour faire vivre au quotidien les objectifs chers à cet écrit, de s'approprier et de faire évoluer les moyens sur le terrain.

Le succès d'un projet dépend des acteurs, adultes et enfants qui y participent.

Nathalie SAINT-DIZIER

Directrice de l'Accueil de Loisirs de Bièvres

Annexes

Table des matières

1. La journée type
2. Connaissance de l'enfant
3. Plan Vigipirate et PPMS

Annexe 1

Les journées types



Le mercredi :

7h30-9h30	Temps d'accueil divisé en différents pôles : Manuel, jeux de sociétés, jeux d'expression, discussions.
9h-9h15	Pause des animateurs d'ouverture et de 8h
9h20-9h30	Rangement et rassemblement des enfants
9h30	Appel + vérification des présences par tranche d'âge Explication du déroulement de la journée aux enfants
9h30-11h20	Temps d'activités
11h20-11h30	Temps libre

11h30-12h30	Repas au restaurant scolaire
-------------	------------------------------

12h30-14h	Sieste pour les Poussins avec un réveil échelonné Temps calme pour les autres enfants : jeux de société, dessins...
-----------	--

	Roulement des pauses des animateurs
14h-16h	Temps d'activités
16h-16h30	Goûter + pause des animateurs de fermeture
16h30-19h	Temps d'accueil des parents. Mise en place de différents pôles : Manuel, jeux de société, jeux d'expression

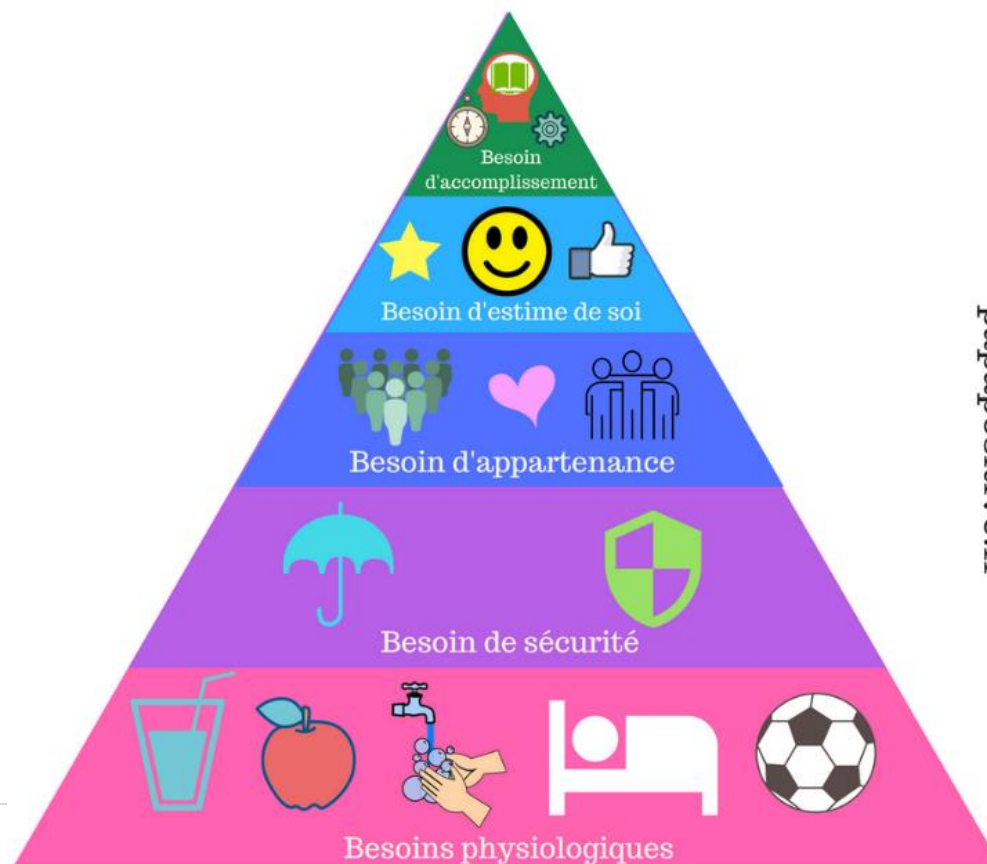
Soirs de périscolaire :

16h30	Récupération des enfants dans les classes
16h30-17h	Passage aux toilettes + goûter
17h	Début des activités
17h30-19h	Accueil des parents. Mise en place de différents pôles : Manuel, jeux de société, jeux d'expression

Annexe 2

Connaissance de l'enfant

Pyramide des besoins selon Maslow :



papapostive.fr

BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Ceux liés au maintien de l'homéostasie de l'organisme : la régulation des grands équilibres biologiques nécessaires au maintien d'un état de santé physique.

Nécessaires à la survie de la personne, ils sont impérieux (respirer, boire, faire ses besoins, manger, dormir, se réchauffer, ...) et peuvent l'emporter sur la conscience s'ils ne sont pas satisfaits.

BESOINS de SECURITE

Ceux qui sont liés à l'aspiration de chacun d'entre nous à être assuré du lendemain physiquement comme moralement :

Sécurité d'un abri (logement, maison) / sécurité morale et psychologique / sécurité des revenus et des ressources / sécurité physique contre la violence, délinquance, agressions ... / sécurité et stabilité familiale ou, du moins, affective / sécurité médicale, sociale et de santé

BESOINS de RECONNAISSANCE et d'APPARTENANCE SOCIALE

Il s'agit de la recherche de communication et d'expression, d'appartenance à un groupe. Ce besoin d'intégration dans le lien social va de pair avec le besoin de reconnaissance et de considération.

Le besoin d'amour doit pouvoir être pris en considération : besoin d'identité propre (nom prénom) - Besoin d'aimer et d'être aimé (affection) a - voir des relations intimes avec un conjoint (former un couple) - avoir des amis - faire partie intégrante d'un groupe cohésif - se sentir accepté - ne pas se sentir seul ou rejeté

BESOINS d'ESTIME de SOI et des AUTRES

Besoin d'être respecté, de se respecter soi-même et de respecter les autres.

Besoin de s'occuper pour être reconnu, avoir une activité valorisante qu'elle soit dans le domaine du travail, ou dans celui des loisirs. Il s'agit en particulier, du besoin de se réaliser, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres) à travers une occupation. Le Résident a aussi besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

BESOINS d'AUTOREALISATION

Besoin de poursuivre certains apprentissages avec l'implication du goût de l'effort, de connaître de nouvelles techniques et d'avoir des activités purement désintéressées. Besoin de communiquer avec son entourage et de participer, fût-ce modestement, à l'amélioration du monde.

L'enfant jusqu'à 6 ans – Les grandes Lignes de son développement :

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Beaucoup de besoins physiologiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alimentation - Sommeil (sieste, nuit...) - Mouvement (développement physique et moteur) éveil sensori-moteur <p>Besoin de sécurité affective : être aimé, cajolé.</p> <p>Besoin de communication :</p> <ul style="list-style-type: none"> - socialisation et d'ouverture vers autrui (sourires, câlins, bisous...) <p>découvrent que la parole est magique : peut faire agir l'autre.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pleurer est un moyen de s'exprimer et pas nécessairement le signe d'un profond malaise. <p>Besoin de confiance en soi et d'autonomie : Expériences, explorations, n'a pas la notion du danger.</p> <p>Besoin de construire sa personnalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est une personnalité à part entière, il se dissocie des autres et prend conscience de son « moi ». Période du « non » et de l'opposition. - L'identité sexuelle se construit. (Curieux envers le sexe opposé). - Complexe d'Œdipe. Identification au parent du même sexe = intégrer son identité sexuelle. Deux interdits, l'inceste et le meurtre. 	<p>Dépend de l'adulte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Demande beaucoup d'attention et de présence, - Repérer les signes annonciateurs (la fin, la fatigue, l'excitation...) <p>Donner des repères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Instaurer des rituels - Mettre l'accent sur la communication (après le petit- déjeuner nous allons faire...) - S'adresser aux enfants à leur niveau avec un vocabulaire adapté. <p>Favoriser l'apprentissage et l'autonomie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter toutes les attitudes pouvant minorer les compétences de l'enfant (Laisse ! T'es trop petit, je vais le faire...) <p>Préférez les phrases du type : « est-ce que tu veux que je t'aide pour nouer des lacets ? »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter la surprotection. Favoriser la sécurité sans s'empêcher les enfants d'agir seuls. Ex : parcours acrobatiques, course... <p>Poser des limites :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limites physiques, limites sociales, limites temporelles. (Nous jouons encore 5 minutes et après nous arrêtons.) - Se méfier des relations fusionnelles. - Ne pas conforter l'enfant dans ses attitudes non admises par la société. - Féliciter régulièrement les enfants lorsqu'ils ont une attitude positive. - L'imitation est un outil d'apprentissage extrêmement prisé à cet âge 	<p>Durée des activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enfant se fatigue vite et récupère vite. - Changer régulièrement d'activité. (45 minutes). <p>Déroulement de l'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Inclure dans un imaginaire, - Découpage en séquences, - Importance du modèle, donner des explications simples et claires. - Prévoir un temps de préparation et de rangement avec les enfants. - Ne pas hésiter à réaliser une activité en plusieurs séances. (Atelier d'expression, activités manuelles, décoration des locaux, création d'une histoire, raconter une histoire...) 	<p>Des activités en autonomie, une nécessité : prévoir des temps où les enfants jouent seuls avec des supports de jeux : jeux d'imitation, jeux de construction, jeux permettant de développer l'imaginaire...</p> <p>Des activités permettant de stimuler les capacités sensorielles des enfants : jeux de couleurs, de rythme, de manipulation (eau, terre, collage, sable, coloriages, dessins, peintures, argile, pâte à sel, plâtre...)</p> <p>Développer l'intellect, les repères : classements, puzzles, la date du jour, qui est absent, comment je me sens, quel temps fait-il, etc.</p> <p>Développer l'imaginaire : compte, histoire, marionnettes, etc.</p> <p>Développer les capacités motrices : jeux de poursuites, de course, de relever, de grimpe, de parcours, d'escalade, etc.</p> <p>Développer la motricité fine : coloriages, assemblages, montages, etc.</p> <p>Développer la vie de groupe : Chants, comptines, ronde, jeux collectifs de coopération, etc.</p>

L'enfant jusqu'à 6 ans – Dans les accueils de mineurs

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p>Accompagnement de l'enfant au moment de la séparation : La vie des enfants est ponctuée de séparations : la naissance, la marche, l'entrée à la crèche, l'acquisition de la « propreté », au centre de loisirs, à l'école...</p> <p>Aller au centre de loisirs pour un enfant = quitter les siens = apprendre à se séparer des personnes avec lesquelles il a noué ses relations premières.</p> <p>La tâche n'est pas simple les premières fois. Il est immédiatement confronté au temps compté du départ pour le centre et du retour à la maison près des siens, à celui du vide et de l'absence, aux relations qu'il va établir avec ses camarades, aux activités que l'on va lui proposer.</p> <p>Le professionnel du centre de loisirs va devoir, avec l'aide des parents, accompagner l'enfant dans cette dynamique évolutive.</p> <p>Accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire une grande place à l'imaginaire. (Déco, personnage, histoire, à bord du centre, mise en scène...) - prévoir un lieu d'accueil à la fois pratique, organisée et très accueillant, qui donne envie de découvrir, d'entrer, de découvrir et de rester. - accessible aux enfants comme aux parents où chacun peut y trouver ses repères. Prévoir un endroit où les enfants peuvent s'asseoir, un autre endroit où les parents peuvent attendre des communiqués avec le groupe d'adultes. <p>Sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - repérer les endroits dangereux ou non d'adapter et les banaliser. - Utiliser exclusivement du mobilier adapté à la tranche d'âge. - Encourager l'autonomie avec raison. <p>Se repérer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faire le tour du centre avec les enfants. Montrer les endroits autorisés est interdit, les endroits où ils pourront être seuls et les endroits où ils devront impérativement être accompagnés d'un adulte. 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prendre connaissance des prénoms et l'arrivée des enfants, - se présenter à l'enfant : « Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble ». - repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants : à personnaliser également. « c'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure ». <p>Mettre en place des rituels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... - inclure le registre de présence. <p>Prise en charge des cas particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifié et repérer les enfants qui ont des troubles connus signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.) <p>Faire circuler l'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents où l'enfant. <p>Personnalisation des retours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Selon un rituel qui est identique à l'accueil. - Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps. <p>Partage des tâches :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. - Il faut contrôler les départs avec les adultes 	<p>Personnalisation de l'accueil :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se présenter aux parents : « bonjour Madame, comment va Bryan ce matin ». - Présenter la journée aux parents. - Donner des repères de temps aux parents : en cas d'accueil échelonné : « c'est l'heure de nous quitter, à ce soir... » <p>Personnalisation des retours :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Donner des informations sur la journée où le séjour de l'enfant. (Repas, sieste...) - Rappel sur la journée du lendemain. - S'adresser à l'enfant et lui dire : « A demain Bryan, tu seras là ? »

L'enfant de 6 à 12 – Les grandes Lignes de son développement

Besoins et intérêts	Attitude de l'animateur	Remarques concernant les activités	Types d'activités
<p>Ce sont les mêmes besoins que la tranche d'âge précédente.</p> <p>Le développement physique : La croissance se ralentit, les hormones somnoles jusqu'à 12 ans. C'est la période de latence.</p> <p>Le développement psychologique : - Ne confonde plus le réel et imaginaire. Cherche une explication rationnelle pour tout. - Prennent conscience que les actes ont des conséquences. C'est le début de la conscience morale. (Intégration de ce qui est bien, permis et que ce qui est mal, défendue). - Renforcement de l'identité sexuée : agressivité entre les sexes, identification forte au sexe identique : choix du métier, héros, papa, maman, etc.</p> <p>Sur le plan social : - Apprentissage de nouvelles règles, prennent de nouveaux référents. - Besoin de compétition, de se mesurer aux autres (sur le plan intellectuel et sur le plan physique). - Besoin de justice et d'équité. - La socialisation est très affirmée : importance des gens surtout à partir de huit ans. À partir de 12 ans des affinités apparaissent, c'est le temps des amitiés privilégiées.</p>	<p>Donner des repères fixes : - Rester fidèle à ses repères (charte de vie en collectivité, règlement intérieur,...) - Définir ce qui est interdit est autorisé clairement dans l'espace, dans le groupe, avec les adultes... - Ne jamais déroger à la règle établie pour le groupe. - Être un modèle de respect des règles et des autres. - Être très cohérent, expliqué ce qui est interdit ou autorisé et pourquoi ça l'est.</p> <p>Référent sans le savoir ? - L'enfant s'identifie à un adulte de même sexe et prend pour modèle les valeurs du référent. - Répondre aux questions des enfants toujours sincèrement. Ne pas tomber dans l'imaginaire.</p> <p>Adultes protecteurs : - Rester attentif aux groupes et à l'individu. - Renforcer les comportements positifs, valoriser les actions destinées à améliorer la vie de groupe. - Ne pas hésiter à proposer des temps de régulation.</p>	<p>Durée de l'activité : avant 8 ans : - 15 minutes d'attention - 30 minutes de jeu</p> <p>Durée de l'activité : de 8 à 10 ans : - 30 minutes d'attention - 45 minutes de jeu</p> <p>Durée de l'activité : après 10 ans : - 30 minutes d'attention - Jusqu'à 60 minutes de jeu</p> <p>Restait toujours vigilant par rapport à la règle. Bien connaître le jeu et l'activité avant de la mettre en place. Revoir les règles précisément avec toute l'équipe d'adultes. Sanctionner les comportements déviants par rapport aux jeux et à l'activité. Fait référence à la règle en cas de litige. Trouver des compromis cohérents et juste le cas échéant. Laissez les enfants vers des propositions à ce sujet. On peut aussi faire appel à un délégué des deux camps.</p>	<p>Les activités de construction (cabane, cerf-volant...) Les jeux d'adresse et les jeux d'échanges. Les activités manuelles (peintures, terre, sculptures...) Les chants, les jeux dansés, les histoires lues, les contes. La découverte du milieu naturel. Déguisements, maquillage, transformation, etc.</p> <p>A partir de 8 ans : Début des grands jeux de piste, jeux de loi, chasse au trésor... Activités sportives. Activités manuelles à dextérité fine (perles, bois, dessins) Activités d'expression / Activités autogérées.</p>

L'enfant de 6 à 12 – Dans les Accueils Collectifs de Mineurs

Le contexte - Les locaux	L'équipe	Les parents
<p>Une plus grande habitude des moments de séparation : C'est parfois à partir de six ans la première fois qu'un enfant arrive dans un accueil collectif de mineurs, les parents estimant qu'avant il était trop petit pour y aller. Il faut donc être vigilant et tenir compte du moment de la séparation d'avec les parents.</p> <p>Accueil : - C'est la même chose que pour la tranche d'âge précédente. - Même si l'imaginaire et moins féérique, la décoration des locaux et l'endroit où les enfants vont être accueillis doivent être tout particulièrement soignés. - Jusqu'à 8 ans on peut également prévoir un accueil échelonné et permettre aux parents d'entrer dans le centre tous les jours. - Plus autonomes, il faut que l'enfant puisse se repérer très facilement dans l'espace.</p> <p>Sécurité : - Favoriser l'autonomie tout en restant vigilant, - Donner des responsabilités raisonnables.</p>	<p>Personnalisation de l'accueil : - Prendre connaissance des prénoms à l'arrivée des enfants, - se présenter à l'enfant : « Bonjour, je m'appelle Edouard, je suis animateur et nous allons passer la journée ensemble ». - Repérer immédiatement les endroits dédiés aux enfants : à personnaliser également. « c'est là que tu peux ranger tes affaires et tu les retrouveras tout à l'heure ».</p> <p>Mettre en place des rituels : - Déposer ses affaires, passage aux toilettes, lavage des mains, prise du petit déjeuner, présenter la journée aux enfants... - Inclure le registre de présence.</p> <p>Prise en charge des cas particuliers : - Identifié et repérer les enfants qui ont des troubles connus signalés avant le séjour par les parents (diabète, handicap, allergies alimentaires, etc.)</p> <p>Faire circuler l'information : - Communiquer avec l'ensemble de l'équipe afin de faire circuler l'information donnée par les parents ou l'enfant.</p> <p>Personnalisation des retours : - Selon un rituel qui est identique à l'accueil. - Donner des repères, fixer des limites de lieu et de temps.</p> <p>Partage des tâches : - Les animateurs qui accueillent les parents pour les retours ne peuvent pas être les mêmes que ceux qui s'occupent des enfants. - Il faut contrôler les départs avec les adultes. - Investir les enfants dans le rangement et le partage des tâches justement.</p>	<p>Personnalisation de l'accueil : - Se présenter aux parents. « Je serais l'animateur de Rémi durant telle période ». - Mettre un planning sur le lieu d'accueil et des retours. - Donner des repères de temps aux parents. Accueil à partir de telle heure...</p> <p>Personnalisation des retours : - Rappelée aux enfants les impératifs du lendemain : « n'oubliez pas votre maillot de bain demain c'est piscine. » - Restait disponible pour communiquer avec les parents. - Impliquer l'enfant dans vos discussions avec ses parents s'il est présent. Ne pas parler de lui comme s'il n'était pas là.</p>

Source : Association Service jeunesse

Qu'en est-il d'un enfant qui montre un écart entre son développement et cette norme ?

Cette importante question nous amène à la question essentielle du normal et du pathologique.

Nous savons que le développement de l'enfant se situe dans l'ensemble des interactions entre le patrimoine génétique et l'environnement, et que, plus on s'intéresse au développement de l'enfant sur le plan psychologique, plus l'influence de l'environnement et de l'expérience se révèle déterminante.

Les équipes pédagogiques des accueils collectifs de mineurs doivent retenir que plus on s'oriente dans le domaine du **développement psychologique de l'enfant**, plus **on constate que son développement n'est pas linéaire**.

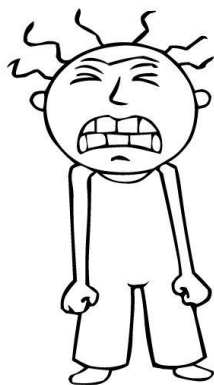
Ainsi, sur le terrain, nous sommes très souvent amenés à constater que le développement d'un enfant, malgré les grandes constantes que nous exposerons, conserve son caractère singulier. Cette singularité est due aux différentes interactions et influences que nous avons précédemment citées.

Il est donc important qu'un animateur de centre de loisirs ou de séjour n'alarme pas, de manière trop hâtive une famille, constatant que leur enfant ne correspond pas exactement à l'évolution dite « normale » énoncée par rapport à cette norme.

Par exemple, nous verrons qu'entre un et trois ans l'enfant traverse ce que l'on nomme la période du « non ». C'est une étape importante d'affirmation de soi, difficile à vivre pour les adultes, mais décisive pour l'enfant. Il arrive qu'un enfant plus âgé adopte cette attitude d'opposition systématique envers l'adulte.

Ce comportement ne peut d'emblée être associé à l'anormalité. Cela peut simplement correspondre à un moment passager de régression dû à un problème lié à son environnement affectif, ou autre.

Lorsqu'un animateur est désemparé, face à des comportements violents, opposants ou autres, d'enfants, de préadolescents ou d'adolescents, le directeur devra mettre en place une aide de la part de ses pairs et être lui-même personne ressource. Dans tous les cas l'animateur d'accueils collectifs de mineurs, **même s'il a de bonnes connaissances générales sur l'enfant et une bonne expérience de son métier, ne doit pas émettre à la famille un avis personnel sur l'éventuelle problématique psychologique de l'enfant**. Le directeur devra également s'en garder et s'inscrire dans une démarche de conseils auprès de la famille.





Le raisonnement

Cette période se caractérise par quatre grands traits de raisonnement :

- l'artificialisme : l'enfant pense que toutes les choses sont fabriquées par l'homme ou par une intervention divine ;
- le réalisme : il matérialise les contenus de sa conscience qui sont considérés comme des objets ;
- l'animisme : l'enfant a tendance à croire que les choses sont vivantes et capables d'intentions ;
- **le finalisme et la question du « Pourquoi » : l'enfant recherche la raison d'être de toutes choses et multiplie à cet âge la question du « pourquoi ».**

Cette période commence aux environs de 3 ans.

Un enfant peut harceler l'adulte de questions sur tous les sujets : de l'actualité, la vie quotidienne, la sexualité, l'enfant voudrait bien tout comprendre. Elles peuvent mettre mal à l'aise car les enfants emploient parfois des termes que l'adulte lui-même n'oserait pas employer. Alors faut-il répondre à toutes les questions posées ? Que signifient ces « pourquoi » ?

Toutes ces interrogations sont normales et positives, elles signent le début de la vie sociale.

L'enfant se sépare progressivement de ses repères familiaux et se tourne vers le monde extérieur. Il découvre le monde et son environnement.



Comment répondre aux interrogations de l'enfant ?

Il est **préférable d'essayer de donner une réponse la plus exacte possible**. La réponse est en fonction de l'âge de l'enfant.

Mais attention de ne pas répondre de manière trop évasive sur des sujets importants comme la sexualité ou la maladie grave, car l'imagination de l'enfant peut générer de l'angoisse.

Il n'y a pas de recettes. Essayez d'être sincère dans vos réponses pour établir un lien de confiance avec l'enfant. **Si vous ne savez pas répondre, dites-lui de demander à une autre personne, pour lui montrer que vous accordez de l'importance à sa question.**

Annexe 3

Plan Vigipirate et consignes PPMS

AU MOMENT DE L'ALERTE – EN ENTENDANT LE SIGNAL :

SI ALERTE TEMPETE ou ALERTE CHIMIQUE :

- Rester dans sa salle d'activité
- Fermer les fenêtres
- Eteindre les lumières
- Eteindre tous les appareils électriques
- Fermer les fenêtres
- Scotcher les fenêtres en X
- Coller les bâches sur les fenêtres
- Placer des serpillères en bas des portes
- Se placer sous les tables loin des fenêtres
- Recompter les enfants – dresser une liste
- Rassurer les enfants
- Attendre les consignes venant du chef de zone ou du chef de cellule de crise.

EN CAS D'ALERTE DE TOUTE SORTE AVEC UN GROUPE A L'EXTERIEUR DU CENTRE

- Rejoindre si possible un bâtiment public (Ratel, gymnase, Mairie, ...)
- Suivre le plan PPMS du bâtiment
- Rassurer les enfants et ne pas les quitter
- Attendre les consignes venant du chef de zone ou du chef de cellule de crise.

APRES L'ALERTE :

- Attendre les consignes de fin d'alerte de la Direction
- Attendre le signal de la Direction pour sortir des salles ou rejoindre le Centre

SI ALERTE ATTENTAT unique pour cette alerte :

- Rejoindre si possible une des trois salles de confinement
- Verrouiller les portes
- Se barricader
- Recompter les enfants – dresser une liste
- Eteindre les lumières
- S'éloigner des portes et fenêtres
- Respecter le calme absolu
- Rassurer les enfants
- Attendre les consignes
- ETEINDRE SON TELEPHONE PORTABLE (sauf chef de zone, en silencieux, pas de vibreur)

Salles de Confinement

- ↳ Salle des Minimoys
- ↳ Salle des Tourbillons
- ↳ Salle des Aventuriers
- ↳ Salle du Club

Une malle spéciale PPMS est présente dans chaque lieu de confinement

Dans chaque salle d'activité :
Kit comprenant des serpillères + gros scotch+ bâches

Chefs de zones :
A définir

Cheffes de cellule de crise :
Nathalie Saint-Dizier, Marion Raffanel